



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE CONCERNANT LE PROJET DE RÉGLEMENT NUMÉRO 2026-185 SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BATIMENTS.

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro 2026-185 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, madame **Linda Auger**,
greffière-trésorière adjointe,

Que le conseil municipal, **tiendra une consultation publique le mercredi 29 avril 2026 à 19 h 30**, au bureau municipal situé au 5250, 7^e rang, Saint-Lucien (ancienne église).

La municipalité doit adopter le règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments prévu à l'article 145.1 de la Loi sur L'aménagement et L'urbanisme.

Pour ceux ne pouvant être présents à la consultation, vous pouvez nous faire parvenir vos suggestions, avant la consultation, à l'adresse courriel linda.auger@saint-lucien.ca.

Donné à Saint-Lucien, ce 17 avril 2026.


Linda Auger
Greffière-trésorière adjointe